Ressources renouvelables et croissance économique : suggestions médiévales et questions contemporaines

Mathieu Arnoux

▶ **To cite this version:**

Mathieu Arnoux. Ressources renouvelables et croissance économique : suggestions médiévales et questions contemporaines. Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs, 2019, 26, 10.4000/regulation.15672 . hal-03125336

HAL Id: hal-03125336

https://u-paris.hal.science/hal-03125336

Submitted on 29 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Revue de la régulation
Capitalisme, institutions, pouvoirs

26 | 2nd semestre / Autumn 2019
Autour de l'institutionnalisme monétaire

Ressources renouvelables et croissance économique : suggestions médiévales et questions contemporaines

Mathieu Arnoux

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/regulation/15672
DOI : 10.4000/regulation.15672
ISSN : 1957-7796

Éditeur
Association Recherche & Régulation

Référence électronique
Mathieu Arnoux, « Ressources renouvelables et croissance économique : suggestions médiévales et questions contemporaines », *Revue de la régulation* [En ligne], 26 | 2nd semestre / Autumn 2019, mis en ligne le 31 janvier 2020, consulté le 03 mars 2020. URL : http://journals.openedition.org/regulation/15672 ; DOI : 10.4000/regulation.15672

Ce document a été généré automatiquement le 3 mars 2020.

Revue de la régulation est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Ressources renouvelables et croissance économique : suggestions médiévales et questions contemporaines

Mathieu Arnoux

NOTE DE L'AUTEUR

La communication qui est à la base de cet article a été présentée lors du colloque « Recherche et Régulation La théorie de la régulation à l'épreuve des crises » (Paris, 9-12 juin 2015), dans le cadre de l'atelier « Qu'est-ce qu'une transition ?», organisé par Franck-Dominique Vivien et Martino Nieddu. Le texte devait en être revu, en dialogue avec Martino. La disparition de celui-ci nous en a empêchés, et l'échange entre histoire et économie, en vue de la publication de ce texte, n'a pas pu se poursuivre. Ce qu'il y a d'interdisciplinaire dans cet article d'histoire le doit à Martino, auquel il est dédié. Le dialogue avec les membres du Comité de rédaction de la *Revue* a été essentiel à sa rédaction : qu'ils en soient collectivement remerciés.

1 Domaine partagé de deux communautés disciplinaires sûres d'elles-mêmes et volontiers dominatrices, l'histoire économique est parcourue de manière discontinue par des historiens et des économistes qui ne se parlent pas toujours, même lorsqu'il leur arrive de se rencontrer. Ainsi, les historiens se reconnaissent mal dans les histoires des faits et doctrines économiques telles qu'elles sont enseignées aux étudiants en économie. Symétriquement, les économistes sont souvent embarrassés par l'usage désordonné, voire désinvolte, que les historiens font des mots et des notions centrales de leurs débats : valeur, monnaie, marché, par exemple. Aussi est-il rare que le dialogue s'ouvre entre le peuple des sources et celui des théories. Un chercheur d'exception comme Eli Heckscher, à la fois théoricien reconnu de l'économie et impeccable historien de la Suède et de l'Europe préindustrielle, ne fit pas école, malgré ses

plaidoyers publiés dans les meilleures revues, pour une vraie confrontation entre théorie et histoire économique (Heckscher, 1929, 1932 ; Bloch, 1931). Aux temps heureux de l'école des Annales, le débat entre Marc Bloch et François Simiand ne s'ouvrit vraiment que par l'intermédiaire d'un transfuge : Ernest Labrousse, économiste passé à l'histoire (Borghetti, 2005). La discussion se poursuivit durant l'après-guerre avec des publications de très haut niveau. Dans un article paru en 1965, réagissant aux propositions des économistes Jean Marczewski et Jean-Claude Toutain en faveur d'une « comptabilité nationale rétrospective », Pierre Vilar dressa l'inventaire des obstacles et des incompréhensions, renâclant devant le travail d'approximation mené pour les siècles antérieurs sur des sources non statistiques, mais affirmant, contre l'opinion de nombreux historiens, la légitimité et l'intérêt des opérations statistiques opérées sur les sources contemporaines.

> Nous attendions beaucoup d'une tentative qui, comme plusieurs autres depuis vingt ans, s'est donné pour tâche de fournir à la réflexion économique un fondement dans le temps. Nous restons sûrs que, pour la « période statistique », ses promesses seront tenues. Mais il faut qu'à chaque instant chaque discipline ait une exacte conscience de ses limites et de ses fins, adapte son langage au niveau des possibilités de l'information, respecte l'originalité des disciplines cousines, et observe les règles techniques qu'elle est amenée à leur emprunter (Vilar, 1982, p. 313).

2 Malgré les contributions de certains des plus illustres représentants de l'école des Annales comme Pierre Chaunu, Jean-Claude Perrot et, à nouveau, Esnest Labrousse, la discussion ne déboucha pas (Aymard, 2001). Le dialogue, il est vrai, ne se décrète pas, et les exemples récents de propositions mal ou non reçues par les deux communautés ne manquent pas. C'est ainsi que les tentatives de Douglass North et d'Avner Greif pour fonder, sur la construction théorique de la notion d'institution, une histoire du commerce médiéval se sont heurtées au scepticisme de Sheilagh Ogilvie, pourtant l'une des historiennes les mieux averties des débats économiques (Greif, 2006, 2012 ; Edwards & Ogilvie, 2012a, 2012b, p. 131-148 ; Ogilvie, 2019). De la même manière, l'usage fait des modèles économiques par deux historiens économistes, Roy Bin Wong et Jean-Laurent Rosenthal, pour comprendre le processus de divergence mis en évidence par Kenneth Pomeranz, n'a suscité qu'un silence poli de la part des deux communautés, peut-être parce que le détour par le champ de l'économie conduisait *in fine* à mettre en lumière la primauté de la causalité politique dans les questions de développement (Rosenthal & Bin Wong, 2011).

3 Dans tous les cas évoqués plus haut, la très longue durée (plusieurs siècles au moins) et la période médiévale occupent une place spéciale, comme si le dialogue était plus aisé ou plus fécond sur les terrains anciens que sur ceux du monde contemporain effectivement partagés entre historiens et économistes. Cependant, l'intérêt dont jouissent depuis deux décennies les périodes plus anciennes de la protohistoire et de l'Antiquité auprès des théoriciens du développement ne doit pas tromper : à peu d'exceptions près, ces exemples ne sont pas mis en œuvre par des spécialistes des périodes concernées mais par des modélisateurs issus des sciences de la nature, qu'un usage de seconde main de recherches érudites portant sur des sources peu loquaces n'expose pas, le plus souvent, à un véritable démenti. Sur ce terrain, la singularité des sources médiévales est d'offrir une masse importante de faits et de discours qui mettent les choix économiques en situation, dans leur espace et dans leur temps, mais aussi dans leur environnement lexical et intellectuel. Les processus de développement

s'y offrent alors dans une lumière polarisée, à la fois dans leur étrangeté par rapport au monde contemporain, mais aussi dans leur paysage d'origine : c'est à l'époque médiévale, en effet, qu'apparaissent dans les langages européens les mots et notions essentiels des pensées et des pratiques économiques. De la part d'un médiéviste, affirmer l'intérêt objectif ou intrinsèque de la période et du domaine particulier de ses études est une chose ; c'en est une autre que de s'interroger sur l'actualité de ce questionnement. Dans une revue qui s'adresse en premier lieu aux économistes, parler en historien des questions médiévales ne peut être légitime que dans la perspective d'un dialogue actuel entre les deux disciplines. En d'autres termes : que peut nous apprendre l'étude de l'économie médiévale sur la période contemporaine ?

4 Les pages qui suivent procèdent d'une enquête sur un épisode essentiel de l'histoire européenne, le long mouvement de croissance qui, depuis l'époque carolingienne (VIII^e^-IX^e^ siècle), fit émerger la chrétienté latine comme une région dynamique à la fois d'un point de vue démographique, agraire et économique, et comme un ensemble politique et culturel doté d'institutions innovantes et efficientes, qui lui permirent de surmonter les crises exceptionnellement violentes qui marquent les XIV^e^ et XV^e^ siècles. La question est loin d'être neuve : elle remonte au moins à la fin du XIX^e^ siècle et a été posée successivement sous l'angle de l'essor initial des sociétés urbaines, de l'émergence des puissances nationales ou d'une expérience précoce de démarrage économique (Guerreau, 1997, 2001). Les interrogations récentes sur la nature des processus de croissance et en particulier sur les relations entre technologie, institutions et productivité incitent à examiner à nouveaux frais l'histoire médiévale, où ces interactions peuvent être étudiées dans le long terme et comme à l'état natif. Les questions qui sont soulevées à cet effet sont nées d'un dialogue, désormais interrompu, avec Martino Nieddu, commencé par une incursion sur le terrain de l'économie des institutions et poursuivi dans le domaine d'une histoire économique des ressources ou d'une économie de la durabilité (Nieddu, 2013). On trouvera donc dans ces lignes des questions adressées mais restées sans réponses. Le point de départ de cette discussion était, je crois, que les questions nous importent autant, voire plus, que les réponses. La pertinence de celles qui vont suivre dira l'ambition et les limites d'un échange interdisciplinaire.

1. Économies du Moyen Âge : une période et des données

5 Quelle cohérence économique la période médiévale présente t-elle ? La réponse à cette question ne va pas de soi. La notion péjorative de Moyen Âge – âge *médiocre* plutôt qu'âge *médian* – fut élaborée au XVI^e^ siècle par les humanistes pour désigner la longue période (un millénaire !) qui sépara l'Antiquité de la Renaissance. Elle a depuis agi comme un outil pour penser, sur un mode autre que mythique ou spirituel, l'historicité de l'Europe et sa périodisation. Fondamentalement, il s'agit d'une construction politique, culturelle et religieuse, qui prend acte de l'effacement de l'Empire romain en Occident et donne une place centrale à l'essor de la chrétienté latine. Pour l'histoire de l'économie, sa pertinence pose problème et n'a été mise en question qu'au début du XX^e^ siècle, dans un contexte de développement de la discipline économique.

6 Alors que les phases de développement protohistoriques et antiques, qui sont observables seulement par l'intermédiaire de vestiges archéologiques partiellement oblitérés et des sources textuelles issues de traditions indirectes et tardives, ne nous sont accessibles que par induction et analogiquement, nous pouvons à la fois observer les traces de la phase de développement médiévale et lire les mots écrits par ceux qui en furent les témoins et les acteurs : dans ces conditions, le raisonnement n'est pas simplement analogique mais offre de multiples possibilité de vérification des hypothèses. Nos sources sont actuelles, concrètes et tangibles (les paysages ruraux, l'articulation des espaces entre villes et campagne, le tracé des cours d'eaux ou la composition des peuplements forestiers), mais aussi idéelles : pour l'essentiel, le vocabulaire et les notions de l'économie, de l'organisation et des relations de travail appartiennent aux états les plus anciens des langues européennes et sont attestés dès le XI^e^-XII^e^ siècle (Arnoux, 2017, 2019). Leur élaboration, qui a accompagné l'accumulation primitive de travail humain qui donna naissance à cet espace productif, peut être considérée comme un ensemble d'investissements de forme accomplis dans les mots et dans les champs lexicaux. Ils sont les « prisons de longue durée » dans lesquelles, aujourd'hui encore, nous disons et pensons l'économie[1].

7 La question de la mesure est essentielle pour ouvrir une perspective économique sur le passé. Alors que l'étude du Moyen Âge avait longtemps figuré au programme des économistes et des historiens de la pensée économique (Lane & Riemersma, 1953), les trois dernières décennies l'ont vu s'effacer progressivement du paysage historiographique, à la fois du côté des historiens, en raison de la domination croissante des approches culturelles et politiques, mais aussi de celui des économistes, sous le prétexte de l'impossibilité d'appliquer à des sources non statistiques les traitements mathématiques prescrits par l'économétrie. En effet, si les archives médiévales ne manquent pas de données quantitatives, les historiens ont appris à se méfier d'une approche qui réifie les chiffres en oubliant que, dans les sociétés médiévales, l'expression de la quantité prend place dans un processus qui appréhende le réel sous l'angle de la qualité et des relations, et se refuse à en proposer une évaluation statistique ou prospective (Biller, 2000).

8 Pour poser le problème en termes contemporains, alors que les sources, sous la forme de contrats, d'inventaires de récoltes et de redevances, de listes de revenus fiscaux et de contribuables, nous offrent des données abondantes sur les résultats des travaux entrepris et des investissements mis en œuvre, nous n'avons aucun accès à la puissance des dispositifs installés : estimations, moyennes et prévisions ne rentrent dans l'équipement intellectuel européen qu'à l'époque des Lumières. Dans ces conditions, toute donnée quantitative ponctuelle doit être rapportée à une équation du développement dont les facteurs sont à la fois multiples et inconnus. Pour s'en tenir à un exemple classique en matière de démographie, une source isolée nous a conservé, pour l'année 1328, le nombre des foyers contribuables parisiens : plus de 62 000 feux, ce qui doit correspondre à une population de 200 000 à 250 000 habitants et fait de la capitale capétienne la plus grande cité européenne, de très loin. On reste cependant dans l'ignorance de ce que fut le rythme de sa croissance et des systèmes de récolte, d'acheminement et de distribution des subsistances qui permettaient à cette ville, alors fameuse par l'abondance et la qualité de son alimentation, de subsister et de croître (Wickham, 2016, p. 122).

9 Toute lecture purement cliométrique des sources prend le risque de l'anachronisme : d'où la prévalence en matière médiévale depuis au moins deux décennies d'enquêtes à visée institutionnaliste, dont la cohérence d'ensemble est problématique (Chavance, 2012). On y distingue une approche ouvertement spéculative, s'interrogeant sur l'identification des institutions économiques (Greif, 2006) et, plus récemment, une approche de type méta-narratif, focalisée sur l'émergence des droits de propriété (North *et al.*, 2010 ; Acemoglu & Robinson, 2012). Dans ce dernier cas, le caractère finaliste prononcé de l'argumentation, qui donne aux Provinces Unies du « siècle d'or » et à l'Angleterre d'après la « glorieuse révolution » de 1688 un statut d'accomplissement, ne peut que troubler un historien habitué à penser en dehors d'un cadre téléologique.

2. Flux et stocks dans la croissance médiévale

10 Si l'on cherche à s'abstraire du récit global prédéterminé par la mondialisation et la révolution industrielle qui prévaut actuellement, dans quel débat l'étude des économies médiévales peut-elle utilement s'inscrire ? Dans la perspective des réflexions actuelles sur la transition écologique, la période médiévale (surtout sa phase de croissance du XI^e^-XIV^e^ siècle) permet d'observer une séquence de développement de longue durée (« durable » au sens strict du terme) fondée sur un ensemble de ressources renouvelables et sur des modes d'exploitation soutenables[2]. De manière concrète, s'observe alors la genèse, à partir d'un environnement encore incomplètement anthropisé, d'une offre diversifiée et cohérente de ressources et la conversion de celles-ci en biens permettant à la fois une croissance démographique longue et le développement d'une urbanisation qui vise aussi bien au peuplement des cités qu'à leur embellissement.

11 En extrapolant à partir du cas du royaume d'Angleterre, le seul pour lequel nous puissions construire des indicateurs quantitatifs, on peut estimer que la population européenne connaît un quadruplement entre 1100 et 1300 : une croissance annuelle très faible (caractéristique d'un régime non régulé de mortalité et de natalité) mais constante, qui soulève la question de la capacité du système productif à répondre à une demande continuellement croissante (Hatcher & Bailey, 2001). L'extension de l'enquête au XIV^e^-XV^e^ siècle, qui voit les sociétés médiévales répondre sans effondrement à une série sans précédents (ni équivalents par la suite) de chocs naturels (accidents climatiques de 1315-1317 et des années 1340, peste de 1348) et systémiques, donne la possibilité d'observer un phénomène de résilience digne d'intérêt aussi bien pour l'interprétation des siècles précédents que pour notre réflexion sur les enjeux contemporains (Campbell, 2016).

12 Dans cette perspective, la tâche la plus urgente, en ces temps de collapsologie envahissante, n'est pas de faire la chronique d'une série d'épisodes cataclysmiques. Il est plus intéressant d'observer comment une société confrontée chaque année au risque de défaillance de ses ressources a construit, dans la longue durée, une impressionnante capacité d'assurance. En termes agraires et économiques, la transition médiévale peut se décrire comme la croissance progressive d'un système associant polyculture à base céréalière (froment-seigle, orge, avoine et légumineuses) et élevage (bovins, ovins, porcins), avec une tendance croissante à l'intensité à mesure que les surfaces mises en culture occupent l'espace disponible. Au maximum de la croissance,

vers 1300, la surface agricole utile de l'Europe occidentale, et peut-être sa population rurale, sont du même ordre que celles observées au milieu du XIXe siècle. La décroissance démographique qui suit la peste de 1348 et sa récurrence à partir de 1360 (diminution de 50 à 75 % à l'étiage des années 1440) modifie le système dans un sens extensif, avec une hausse massive de la productivité du travail, sans diminution des surfaces exploitées. Le modèle malthusien simpliste qui sert de référence implicite (parfois à leur insu) à de nombreux historiens médiévistes, mettant en relation population, facteurs de production et ressources, ne peut décrire adéquatement ce processus[3]. Outre, comme on l'a vu plus haut, que nous ne sommes pas capables de quantifier la population, le modèle exige que les deux autres termes de l'équation, facteurs de production et ressources disponibles, soient définis : mais nos sources suggèrent qu'ils se (re)définissent à mesure que la démographie évolue, en fonction des perceptions qu'en ont les acteurs.

13 S'il est rare, mais pas exceptionnel, que nous ayons accès aux anticipations des contemporains, nous jouissons d'informations sur la manière dont elles se constituent. Dès le XIIe siècle, sinon avant, l'usage a été établi de tenir les comptabilités sous une forme dissymétrique, les rentrées figurant dans un *inventaire* des ressources recueillies ou des revenus attendus, tandis que les dépenses s'inscrivent dans un *journal*. La séparation formelle qui s'établit ainsi entre un stock consommable, renouvelé annuellement mais irrégulièrement, et le flux sortant ininterrompu de la consommation (distinction qui persiste jusque dans les traités de comptabilité marchande en partie double des premières années du XVIe siècle) témoigne d'une formalisation implicite de ce qu'est un système de ressources renouvelables. C'est dans cette perspective en effet que les comptabilités domaniales, urbaines ou d'entreprises mettent en scène l'adéquation nécessaire des ressources alimentaires, imprévisibles et irrégulières, aux besoins journaliers des consommateurs, connus et constants au cours de l'année. De la même manière, sur les marchés médiévaux, la fixation au lendemain des récoltes d'un prix de référence annuel des denrées inscrit, d'une récolte à l'autre, la tension entre réserves et demande au cœur même du système des échanges.

14 Au niveau de l'organisation sociale/locale de la production agraire, existe une autre dissymétrie fondamentale entre les travaux des champs (labours, semailles, hersage), répartis de l'automne au printemps, qui peuvent être assurés par deux personnes et un attelage ; et les récoltes, concentrées dans le temps estival et marquées du signe de l'urgence, qui requièrent la participation d'une main-d'œuvre dix ou vingt fois plus nombreuse. L'accomplissement du cycle de culture et de récolte des grains impose donc, durant l'année, un contrôle constant de la consommation en fonction des réserves, mais aussi une redéfinition année après année du programme des récoltes à venir – un travail minutieux dont nos sources offrent de nombreux témoignages. De même qu'il exclut une réflexion prennant place dans l'instant, ce système interdit aux acteurs d'adopter un point de vue individuel. Si au niveau de la pièce de terre le travail est l'affaire des seuls laboureurs, dans les paysages de grandes parcelles ouvertes (*openfield*), qui constituent très tôt l'un des espaces privilégiés de la céréaliculture, l'ordre des récoltes requiert l'entente de tous les cultivateurs confinants et l'organisation de la moisson impose la présence de la communauté tout entière, y compris ses membres les plus vulnérables, enfants et personnes âgées (Thirsk, 1964).

15 On comprend mieux, dans ces conditions, qu'un principe de redistribution au sein de la communauté prévale contre toute affirmation exclusive des droits de propriété

individuelle des possesseurs de terres : la notion de commun doit donc se comprendre comme une structure ou une fonction sociale à valeur générale plutôt que comme une caractéristique spécifique de certains biens. Pour autant, aucune égalité de condition ne saurait se concevoir entre l'élite des propriétaires d'attelages et de charrues et le reste de la communauté, dont les foyers subsistent durant l'année par un mixte d'artisanat, de jardinage, de salariat et d'assistance. L'affirmation selon laquelle ce système est économiquement efficient ne résulte pas de calculs réalisés à partir des sources agraires, mais de l'observation de la croissance urbaine, que les campagnes nourrissent à la fois par l'apport de leur surplus alimentaire et par la migration de leur force de travail, qui assurent les travaux de construction et d'entretien (car les villes médiévales et d'ancien régime sont structurellement en déficit démographique). Il faut attendre l'émergence de la pensée économique aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècle pour voir ce système faire l'objet d'une contestation globale, au nom d'une affirmation de l'autonomie de l'individu et de l'entrepreneur.

16 C'est en fonction de ce projet de survie jusqu'à la récolte prochaine, toujours incertain mais le plus souvent mené à bien, qu'il faut penser, en termes d'institutions et d'organisations, l'ensemble hétéroclite de pratiques, de règles et d'assignations de ressources qui a laissé tant de traces dans nos archives. Dans un ouvrage récent, j'avais proposé d'identifier de cette manière, en les observant du point de vue de leur rôle dans la redistribution et l'assistance, les marchés hebdomadaires, les dîmes paroissiales et les moulins à blé. Les archives, qui conservent en grandes quantités les sources relatives à ce type d'institutions, montrent aussi l'étonnante diversité de leur emploi, suggérant qu'il ne s'agit pas d'organismes prédéfinis assumant des fonctions fixes et constantes, mais plutôt de dispositifs mis en action par les acteurs selon les règles et exigences du lieu et du moment (Arnoux, 2012, p. 221 *sqq.* ; Nieddu, 2013).

3. Les institutions à l'épreuve des famines

17 Un ensemble de textes rhénans et flamands du XI^e^-XII^e^ siècle, relatifs à divers épisodes de famine et à l'action des gouvernants locaux, évêques, comtes ou abbés, permet d'observer l'émergence de ces pratiques à l'occasion de situations extrêmes dans une région fortement urbanisée et économiquement dynamique (Arnoux, 2016). De ces témoignages, qui visent plus à l'édification des lecteurs et auditeurs qu'à la remémoration des faits du passé, on peut extraire une typologie des crises, qui détermine aussi les réponses qui y sont apportées. La capacité, ou au contraire l'incapacité des marchés à assurer l'approvisionnement des habitants est l'un des critères essentiels[4]. Un premier niveau est constitué par l'insuffisance strictement locale des récoltes, qui appelle la distribution, sous forme d'aumône, ou la commercialisation, à un prix non spéculatif, des réserves conservées dans les granges de l'institution, qu'elles proviennent des récoltes des domaines, des redevances reçues des paysans tributaires ou des dîmes versées par les paroissiens. Si ces ressources ne suffisent pas, le pasteur ou les gouvernants devront recourir aux moyens monétaires, qui seront utilisés sur les marchés locaux ou régionaux pour acquérir des grains. Quand les monnaies sont épuisées, ce sont les vases et objets précieux qui sont vendus, ou plus probablement mis en gage. Ces mesures extrêmes, qui posent indirectement la question du recours au crédit et de la diffusion implicite des pratiques usuraires, sont révélatrices d'une défaillance des marchés, qui porte atteinte à la stabilité même de

l'ordre social, étendant l'état de nécessité bien au-delà du groupe des « pauvres ». Dans les cas les plus graves, lorsque la récolte ne suffit pas, que les réserves sont épuisées et que les marchés font défaut, la question de la survie se pose d'une façon dramatique, qui met en lumière la valeur exceptionnelle d'un pasteur. Trois témoignages permettront d'illustrer la gamme des situations et des réactions.

18 Le premier est relatif à l'action de l'archevêque de Trèves Poppon durant la famine de 1035. Se rendant dans une église de sa ville pour célébrer un office de la semaine de Pâques (c'est-à-dire au cœur du printemps, en période de soudure) il rencontre une foule d'habitants affamés, auxquels il propose une large aumône en monnaie.

> Ceux-ci lui répondirent d'un cri unanime qu'ils n'avaient pas besoin d'argent : [l'évêque] savait bien qu'avec ces pièces ils ne pouvaient rien acheter, ou presque, puisqu'un muid de froment se vendait à vingt-cinq sous. Celui-ci leur répondit qu'il n'avait rien dans ses mains qu'il puisse partager avec eux. Ils lui dirent alors : « si tu n'as rien ici pour nous, donne-nous au moins la chair grasse de tes chevaux pour apaiser notre faim. » À contrecœur le prélat accepta cette requête et les chevaux furent aussitôt mis en pièces et dévorés devant lui[5]. (Arnoux, 2016)

19 L'évidence caricaturale de la régression sociale, mise en scène par le chroniqueur, d'une société policée où les aliments ont un prix et un mode de consommation réglé vers un monde où la chair, consommée crue, se substitue au pain, soulève un doute sur la véracité de l'épisode et oriente l'interprétation vers le thème de l'anthropophagie, explicite dans plusieurs récits relatifs à la même famine. Le texte présente le stade extrême de la famine comme une simplification radicale de l'ordre social. En mangeant les chevaux de l'évêque et de sa suite, les habitants de la cité font disparaître, avec son assentiment résigné, un signe ostentatoire de distinction entre les ordres de la société[6]. Mais le récit pose aussi incidemment la question du sort réservé, en cas de famine, aux animaux de transport et de trait, indispensables au fonctionnement de l'économie. Un témoignage sur la famine de 1043 dans l'évêché de Liège repose le problème et en offre une autre solution, adoptée par l'évêque Wazon :

> Dès la première année de son épiscopat, se produisit une famine pire que toutes les épidémies. On sait qu'elle opprima les peuples de Gaule et de Germanie six années durant, et que ses traces atroces se voient aujourd'hui encore en tous lieux. Dans le même temps, notre Joseph prit soin avec prudence d'acheter partout du froment et de le placer dans des réserves sûres, non pour en tirer un profit mondain mais, comme un intendant fidèle, pour distribuer à l'avenir des aliments en suffisance à la famille affamée du Seigneur. Outre les sommes versées aux pauvres, pour lesquels il dépensait plusieurs livres chaque jour, aux autres, à ce point nombreux qu'on ne saurait les dénombrer et à qui la honte et la pudeur interdisaient la mendicité, il prenait soin de faire distribuer par des artisans occultes de ce bienfait, selon la qualité de chacun, à l'un dix, à l'autre vingt, ou trente, ou soixante ou cent muids de grain [...]. L'activité de notre pieux père prêta attention à la misère laborieuse des cultivateurs. Pour tempérer ce malheur, durant tout le temps de la famine, il donna à chaque chef de manse deux deniers par semaine pour qu'ils ne vendent pas leurs bœufs et ne soient obligés de laisser leur terre inculte, et de mener une vie misérable ou de mendicité, voire de mourir d'une mort plus cruelle que n'importe quel glaive, avec toute leur maison[7]. (Arnoux, 2016)

20 Ce récit, qui mériterait un commentaire approfondi, met en question, entre autres, le sort des animaux en période de famine. La décision prise par l'évêque d'attribuer aux propriétaires de bœufs un secours spécifique a sûrement nécessité une réflexion attentive : lorsque des chrétiens meurent de faim, comment motiver l'attribution d'une subvention aux bêtes de somme ? Le sens économique de la mesure se comprend

aisément : le revenu hebdomadaire de deux deniers qui est versé aux propriétaires d'animaux vise à permettre à ces cultivateurs de bon niveau de s'acquitter de leurs redevances et de rembourser leurs dettes sans être contraints de vendre ou de mettre en gage leurs instruments de travail. Comparable dans son principe aux distributions de grains aux habitants de la cité, qui sont graduées selon la dignité sociale des bénéficiaires, cette mesure adressée à l'élite des campagnes prend donc une dimension de gestion : il s'agit ici de sauvegarder la capacité de production mise en danger par une crise conjoncturelle.

21 Le troisième témoignage rapporte les mesures ordonnées par le comte de Flandre, Charles le Bon, pour pallier les effets de la famine de 1126-1127. Une part est constituée par un renforcement des pratiques d'aumône :

> Dans le même temps, à Bruges, il subvenait quotidiennement aux besoins de cent pauvres, chacun distribuant à chacun d'entre eux un grand pain, depuis avant le Carême jusqu'au moment des nouvelles récoltes [...]. De sa propre table, il prélevait chaque jour des mets suffisants pour la nourriture de 113 pauvres[8]. (Arnoux, 2016)

D'autres mesures, plus originales, interviennent directement dans les choix agronomiques des paysans du comté :

> Le seigneur comte fit un édit ordonnant à quiconque sèmerait deux mesures de terre au temps des semailles d'en semer une autre de fèves et de pois, parce que ce genre de légumes porterait du fruit plus vite et au moment opportun pour que les pauvres puissent plus vite s'en nourrir, au cas où cette malheureuse famine ne cesserait pas durant l'année [...]. Il fit aussi interdire la fabrication de la bière de sorte que les habitants des villes et de la campagne cessant de faire la bière durant le temps de la famine, les pauvres soient mieux pourvus, car il ordonna que soient faits des pains d'avoine, de sorte que les pauvres puissent survivre de pain et d'eau. (*Id.*)

22 Alors que dans les deux autres cas, les achats de grains et les mesures de distribution ne concernent que le froment, les mesures annonaires du comte de Flandre, qui interviennent directement sur les rotations culturales, reposent sur un usage différencié de plusieurs types de grain. L'interdiction de brasser la bière constitue un cas intéressant, car elle institue indirectement un principe de redistribution d'une ressource, avoine ou orge, utilisée concurremment par les pauvres et les catégories sociales les plus aisées. L'option pour une panification de l'avoine intervient donc dans un débat social précis, qui oppose la subsistance des pauvres au luxe des riches. Il inscrit l'intervention comtale dans une tension entre la consommation des élites et la subsistance des pauvres et des paysans.

4. Des pratiques aux institutions

23 Les textes commentés ci-dessus n'ont pas été composés et transmis à l'usage des historiens. Les recueils dans lesquels ils sont insérés pouvaient être présentés à l'appui de procédures de béatification. Ils illustrent les notions de discernement et d'exemplarité, qui accompagnent chez les saints l'exercice de la charité. Ils témoignent d'un moment de l'histoire du christianisme européen où l'exercice vertueux de l'autorité sur le peuple était une dimension essentielle de la sainteté. La lecture qui en a été présentée ne se place pas dans cette perspective. Pour en comprendre le fonctionnement, l'historien doit emprunter à l'économiste certains de ses outils intellectuels, car ce qui est raconté offre aussi, pour chaque épisode, une séquence suivie de choix sociaux et politiques sous contrainte où apparaissent les notions de

marché, de prix, de valeur. Giacomo Todeschini, dans une série d'ouvrages importants, a montré comment à partir du XII^e siècle, les réflexions des théologiens et juristes spécialistes de droit canon aboutirent à la construction de théories de l'action légitime en matière d'usage des richesses (Todeschini, 2008, 2015, 2017).

24 Les textes ci-dessus montrent que cette réflexion avait commencé dès le XI^e siècle. Faire l'hypothèse que les notions fondamentales de la pensée économique furent élaborées dans un contexte religieux n'interdit pas de les utiliser aujourd'hui comme des instruments intellectuels appropriés à la compréhension des témoignages. Une histoire pertinente de la croissance médiévale doit donc se placer dans une double perspective : matérialiste quand il s'agit de définir le contexte écosystémique dans lequel s'inscrivent les parcours des individus, institutionnelle (au sens le plus large du terme) quand elle examine les choix individuels et collectifs. Ceux-ci peuvent se lire à la lumière d'une notion d'utilité collective des fidèles, centrale à la définition de la société chrétienne ; ou de bien commun des citoyens, qui explicite le lien entre sujet et souverain, central au tissu politique. Les deux perspectives ne sont pas indépendantes : l'expérience montre que l'approfondissement de l'approche de type matérialiste place en pleine lumière la fonction centrale de l'institutionnel, religieux et politique mêlé[9].

25 Les témoignages que nous avons cités sont rares, mais ils constituent une part importante de notre information sur l'économie européenne au début de la grande phase de croissance. En l'absence d'autres sources, ils ne permettent aucune corrélation et n'offrent pas de données quantifiables. Leur fréquence dans les régions rhénane et flamande peut s'expliquer par la richesse de la tradition historiographique locale, mais aussi par des conditions économiques spécifiques. On peut y lire l'incertitude des économies de subsistance du haut Moyen Âge ou au contraire y voir des accidents typiques d'une société en pleine croissance, mais encore sujette à l'instabilité des conditions climatiques[10]. Une étude portant sur une série plus complète montrerait pourtant la raréfaction et l'espacement progressif de telles crises ainsi que la complexité croissante des réponses apportées aussi bien par les communautés que par leurs gouvernants. Un inventaire des moyens utilisés pour assurer la survie du plus grand nombre (c'est-à-dire de ceux que nos textes appellent les *pauvres*) permet de rentrer dans le fonctionnement durable des systèmes éco-agronomiques mis en place durant la phase de croissance.

26 L'une des difficultés d'une telle enquête tient à l'étonnante variété des dispositifs, qui peuvent requérir une approche archéologique des territoires, une étude des institutions ecclésiastiques et des pratiques religieuses ou une approche d'histoire sociale en termes de domination politique (féodale). Une approche efficace et volontairement matérialiste fait de l'alimentation un élément central du métabolisme social, qui conserve, de manière diversifiée selon les périodes et les lieux, un rôle essentiel dans les systèmes de ressources. À un niveau plus fondamental, l'organisation d'un système alimentaire décline dans des conditions particulières une règle de base des systèmes naturels : chaque organisme vivant pourvoit à son développement en consommant une part du flux d'énergie et de matière qui émane de l'environnement, ou en constituant à partir de celui-ci un stock permettant une consommation différée. Les sociétés humaines se distinguent de la norme écologique en multipliant et diversifiant leurs ressources pour nourrir leur croissance. À mesure que leur organisation devient plus complexe (en particulier à cause de l'urbanisation), de multiples mécanismes institutionnels s'inscrivent dans les étapes de production, de

distribution et de consommation et en conditionnent la durabilité. Dans le cas de l'alimentation, la difficulté consiste à associer produits de flux (maraîchage, chasse, pêche) et conserves stockées (fromages, viandes et poissons séchés, salés ou fumés). Les anthropologues et les historiens de la consommation ont depuis longtemps mis en évidence la dimension sociale et les diverses procédures qui accompagnent ces choix et ces pratiques. C'est leur aspect économique que les textes cités plus haut donnent à voir.

27 Dans le cas des sociétés d'Eurasie, en général, et d'Europe en particulier, le choix a été fait dès le Néolithique d'une série limitée de céréales constituant la base des systèmes alimentaires et des échanges de valeur. Dans le modèle médiéval, les céréales panifiables, froment et seigle sont les mieux connues et les plus prisées, pour des raisons anthropologiques et religieuses (pour le froment, le prestige de sa blancheur et sa place dans l'Eucharistie), en même temps que pour leur adaptation aux conditions agraires locales (Ambrosoli, 1997). Elles ne constituent pourtant qu'une part non majoritaire des récoltes qui, en contexte de rotation biennale ou triennale, offrent une part majoritaire d'orge, d'avoine et de plantes légumineuses. Différents dans leurs usages sociaux (le froment va en priorité aux élites et à la ville) et dans leur traitement sur les marchés (les prix de l'orge, de l'avoine et, plus tard, du sarrasin et du maïs ne suivent pas les mêmes évolutions que ceux du froment et du seigle), ces biens alimentaires, qui sont comparables en valeur nutritive (avec sans doute un avantage pour les céréales « obscures », qui composent les « pains noirs »), sont à la base d'une distinction entre consommateurs de pains blancs ou clairs, accompagnés de viandes et de poissons, et mangeurs de soupes, de bouillies ou de galettes. Dans cette perspective, nos sources se clarifient, et montrent par exemple que ce ne sont pas les mêmes grains qui constituent les redevances, prélèvements, redistributions et aumônes. Lorsque le comte de Flandre interdit en 1126 la production de bière pour réserver orge et avoine à la fabrication du pain, sa décision souligne implicitement le droit particulier que les pauvres ont sur ces grains.

28 Un autre thème est celui de la conservation des récoltes, l'un des problèmes techniques majeurs du Néolithique à nos jours. La présence de granges aux dîmes, parfois de très grandes dimensions, au cœur des villages, ne témoigne pas seulement de pratiques de redevance ou de prélèvement de la part des institutions ecclésiastiques et seigneuriales affectataires des dîmes, mais d'un statut public et d'un contrôle collectif du lieu de stockage[11]. François Sigaut avait naguère fait l'hypothèse de la cohérence agronomique, technique et sociale d'un système de production associant paysages d'*openfield*, rotation avec jachère, discipline de terroir, stockage en grange et battage communautaire (Sigaut, 1978). La poursuite de l'enquête vers les régions languedociennes et catalanes, où l'institution de la dîme n'est attestée que tardivement, montre l'existence de structures collectives de conservation et de battage des grains, associée à d'autres pratiques politico-religieuses locales, les « espaces de paix » des villages. Le rapprochement des cas suggère que la nécessité de conserver les grains en sécurité a fait émerger des types d'institutionnalisation différents, liés à des conditions agronomiques, religieuses ou juridiques locales spécifiques.

29 Un inventaire, forcément très incomplet, des pratiques collectives associées à la subsistance des populations rurales et au bon accomplissement de leurs cycles de culture, fournit deux enseignements importants. Le premier est celui de la variété des dispositifs : si les buts sont assez souvent analogues, les dispositifs qui permettent de

les atteindre sont multiples. Les pratiques de redistribution peuvent prendre la forme d'aumônes, d'institutions d'assistance (hôpitaux et léproserie) d'auto-taxation des communautés, d'affectation de ressources collectives, de délégation à une autorité ecclésiastique ou seigneuriale, et avoir des liens très variables avec les pratiques légales et les structures familiales, sociales ou politiques. Mais dans cette diversité de détail, des régularités apparaissent, qu'il s'agisse de l'emboîtement des structures familiales, communautaires et productives, ou des règles d'affectation des ressources naturelles, dont la grammaire reste identifiable à travers l'Europe. Ainsi, la règle, toujours appliquée en justice du Xe au XVe siècle, selon laquelle le privilège du propriétaire ne saurait prévaloir contre le service rendu à la communauté, qui permet d'interdire la construction d'un moulin à proximité d'un moulin préexistant, qui empêche d'interdire l'accès d'un site d'extraction minière qu'on n'exploite pas soi-même, ou d'enclore un champ en période de jachère pour en fermer l'accès au troupeau collectif. Dépendant évidemment de la nature des ressources concernées, de leur utilité et de leur définition légale, ces règles ont été considérées par les économistes de l'époque moderne, et par une partie des historiens de l'économie comme autant de restrictions à l'exercice complet du droit de propriété, donc comme autant d'obstacles à l'efficience et au développement. Une lecture attentive des sources évoquées plus haut permet au contraire de les considérer, en accord avec les théoriciens des communs, comme autant de dispositifs d'assurance nécessaires à la continuité des processus locaux de croissance. La survie, jusqu'à nos jours, d'un certain nombre de ces structures, sous la forme d'investissements inscrits dans l'espace ou de pratiques conservées dans le langage ou dans la vie sociale, démontre la durabilité de ces institutions[12].

30 Prétendre que le monde contemporain garde vives les traces de ces états anciens de l'économie suggère de s'interroger auparavant sur le destin qu'ils ont connu dans les périodes plus récentes. La périodisation est l'un des points cruciaux de cette discussion. La description qui a été esquissée dans les pages qui précèdent caractérise la première croissance européenne comme un mixte d'efficacité dans les dispositifs de production et de sobriété dans les pratiques de consommation, et attire l'attention sur l'ampleur des dispositifs d'assurance. L'émergence progressive, au sein des sociétés européennes, entre le XVe et le XVIIIe siècle, des dispositifs et des pratiques qui sont à l'origine de la mondialisation capitaliste est encore loin d'avoir été expliquée par les historiens. Attirer à nouveau l'attention sur ce qui oppose les sociétés médiévales à celles qui donnèrent naissance, *in fine*, à la révolution industrielle, oblige à s'interroger aussi sur la manière dont les unes donnèrent naissance aux autres : en particulier, comment l'usage sobre des ressources renouvelables céda la place au règne sans contrôle des combustibles fossiles et de l'effet rebond (Wrigley, 2016). La question marxienne des transitions, qui a longuement mobilisé les chercheurs au siècle dernier, est donc loin d'avoir épuisé sa pertinence.

31 Le mode narratif spécifique de la discipline historique explique que les instruments intellectuels que mettent en œuvre les historiens paraissent découler directement des sources sur lesquelles ils s'appuient. L'*invention* de ces dernières est au cœur du métier de l'historien, et la réflexion sur les notions s'inscrit le plus souvent en marge du récit qu'il propose. L'exercice qui a été présenté dans les pages précédentes vise à séparer analytiquement ces deux strates de son travail, en montrant que l'usage par l'historien de catégories contemporaines est l'une des conditions du renouvellement de sa réflexion. Dans le cas de l'histoire économique, on ne peut s'en tenir, comme l'avaient

souligné Eli Heckscher et Marc Bloch il y a près d'un siècle, à l'idée que les conditions et les moyens de l'intelligibilité des sociétés anciennes se situent dans le passé. C'est l'emprunt constant aux débats actuels, au défi de l'anachronisme, qui permet de répondre aux questions que le présent pose à son passé. Pour autant, toutes les conceptualisations ne sont pas transposables : les travaux de Douglass North, Avner Greif, Amartya Sen, Elinor Ostrom ou André Orléan, qui offrent à l'historien des concepts nécessaires à sa réflexion, se situent dans le domaine partagé des sciences sociales et se refusent à toute essentialisation notionnelle. Tels qu'ils apparaissent dans les pages qui précèdent, marchés, monnaies, valeurs et prix ne se plient pas aux règles de l'économie néoclassique, qui n'a rien à enseigner à leur sujet. Mais ils sont incompréhensibles sans recourir à la réflexion des économistes les plus conscients de l'historicité des choix. L'échange va aussi dans l'autre sens, des récits des historiens vers les représentations des économistes. Il appartient à ceux-là d'en décrire le fonctionnement, pour leur part.

BIBLIOGRAPHIE

Acemoglu D. & J. A. Robinson (2012), *Why Nations Fail. The origins of power, prosperity and poverty*, New York, Crown Business.

Ambrosoli M. (1997), *The Wild and the Sown. Botany and agriculture in Western Europe, 1350-1850*, New York, Cambridge University Press, coll. « Past and Present publications ».

Ambrosoli M. (2016), « Manger ou cultiver : *laboratores*, *oratores* et *bellatores* entre production et consommation (XI^e^-XIII^e^ siècle) », in *L'alimentazione nell'alto medioevo : pratiche, simboli, ideologie*, Spolète, CISAM, p. 939-962.

Ambrosoli M. (2017), « Campagnes : la révolution permanente », dans François É. & Th. Serrier (dir.), *Europa. Notre histoire*, p. 81-94, Paris, Éditions Les Arènes.

Arnoux M. (2012), *Le temps des laboureurs. Travail, croissance et ordre social en Europe (XI^e^-XIV^e^ siècle)*, Paris, Éditions Albin Michel.

Arnoux M. (2016), « Manger ou cultiver : *laboratores, oratores* et *bellatores* entre production et consommation (XI^e^-XIII^e^ siècle) », in *L'alimentazione nell'alto medioevo: pratiche, simboli, ideologie*, Spolète (Settimane di studio della fondazione Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo, 63), CISAM, 2016, p. 939-962.

Arnoux M. (2017), « Campagnes : la révolution permanente », *in* François É. & Th. Serrier (dir.), *Europa. Notre Histoire*, Paris, 2017, p. 81-94.

Arnoux M. (2019), « Valeur sociale du travail et émergence de l'économie (Europe, X^e^-XIII^e^ siècle) », *in* Brunori L., Dauchy S., Descamps O. & X. Prévost (dir.), *Le droit face à l'économie sans travail*, *tome I. Sources intellectuelles, acteurs, résolution des conflits*, p. 33-42, Paris, Classiques Garnier, coll. « Histoire du droit ».

Aymard M. (2001), « La formalisation à l'épreuve de l'anachronisme : les historiens et le marché », *in* Grenier J. -Y., Grignon C. & P. -M. Menger (dir.), *Le modèle et le récit*, Paris, Éditions de la Maison des sciendes de l'homme.

Biller P. (2000), *The Measure of Multitude. Population in Medieval thought*, Oxford, Oxford University Press.

Bloch M. (1931), « les classifications économiques à la lumière des faits suédois », Note critique, *Annales d'histoire économique et sociale*, vol. 3, n° 11, p. 435-440. www.jstor.org/stable/27572532. Accessed 12 Jan. 2020.

Borghetti M. N. (2005), *L'œuvre d'Ernest Labrousse. Genèse d'un modèle d'histoire économique,* Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales ».

Braudel F. (1958), « Histoire et sciences sociales : la longue durée », *Annales. Économie, Sociéts, Civilisations*, 13e année, n° 4, p. 725-753. https://doi.org/10.3406/ahess.1958.2781.

Campbell B. M. S. (2016), *The Great Transition. Climate, disease and society in the late-medieval world*, Cambridge, Cambridge University Press, coll. « Ellen McArthur lectures ».

Chavance B. (2012), *L'économie institutionnelle*, Paris, Éditions La Découverte, coll. « Repères - Économie ».

Devroey J. P. (2019), *La nature et le roi. Environnement, pouvoir et société à l'âge de Charlemagne* (*740-820*), Paris, Éditions Albin Michel, coll. « L'Évolution de l'humanité ».

Edwards J. & S. Ogilvie (2012a), « Contract enforcement, institutions and social capital: the Maghribi traders reappraised », *Economic History Review*, vol. 65, n° 2, p. 421-444. www.jstor.org/stable/41475593.

Edwards J. & S. Ogilvie (2012b), « What lessons for economic development can we draw from the Champagne fairs? », *Explorations in Economic History*, vol. 49, n° 2, p. 131-148. https://doi.org/10.1016/j.eeh.2011.12.002.

Greif A. (2006), *Institutions and the Path to the Modern Economy, Lessons from Medieval Trade*, New York, Cambridge University Press, coll. « Political economy of institutions and décisions ».

Greif A. (2012), « The Maghribi traders: a reappraisal? », *Economic History Review*, vol. 65, n° 2, p. 445-469. www.jstor.org/stable/41475594.

Guerreau A. (1997), « L'étude de l'économie médiévale. genèse et problèmes actuels », dans Le Goff J. & G. Lobrichon (dir.), *Le Moyen Âge aujourd'hui. Trois regards contemporains sur le Moyen Âge : histoire, théologie, cinéma : actes de la rencontre de Cerisy-la-salle*, p. 31-82, Paris, Le Léopard d'or, coll. « Cahiers du Léopard d'or ».

Guerreau A. (2001), *L'avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moyen Âge au XXIe siècle ?*, Paris, Le Seuil.

Hatcher J. & M. Bailey (2001), *Modelling the Middle Ages. The history and theory of England's economic development*, New York, Cambridge University Press.

Heckscher E. F. (1929), « A plea for theory in economic history », *The Economic Journal*, vol. 39, *Issue Supplement* 1, p. 525-534 ; repris dans Lane F. & J. Riemersma (dir.) (1953). https://doi.org/10.1093/ej/39.Supplement_1.525.

Heckscher E. F. (1932), « Un grand chapitre de l'histoire du fer : le monopole suédois », *Annales d'histoire économique et sociale*, 4e année, n° 15, p. 127-129. https://doi.org/10.3406/ahess.1932.1525.

Lane F. & J. Riemersma (dir.) (1953) *Enterprise and Secular Change. Readings in Economic History*, Londres, Allen & Unwin.

Nieddu, M. (2013), « Pourquoi lire *Le Temps des laboureurs* lorsqu'on est économiste, de surcroît régulationniste et travaillant sur les patrimoines économiques collectifs ? », *Revue de la régulation* [En ligne], 14 | 2e semestre / Autumn 2013, mis en ligne le 12 décembre 2013, consulté le 26 août 2019. URL: http://journals.openedition.org/regulation/10347.

North D. C. (1991), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press, coll. « The political economy of institutions and decisions ».

North D. C. ,Wallis J. J. & B. R. Weingast (2010), *Violence et ordres sociaux : un cadre conceptuel pour interpréter l'histoire de l'humanité*, traduit de l'anglais par Myriam Dennehy, postface à l'édition française par Nicolas Meisei et Jacques Ould Aoudia, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines ».

Ogilvie S. (2019), *The European Guilds. An economic anlaysis*, Princeton, Princeton University Press.

Orléan A. (2011), *L'Empire de la valeur : refonder l'économie*, Paris, Le Seuil, coll. « La couleur des idées ».

Revue de la Régulation (2013/2), *Autour d'Ostrom : communs, droits de propriété et institutionnalisme méthodologique*. https://journals.openedition.org/regulation/10287.

Rosenthal J. -L. & R. Bin Wong (2011), *Before and Beyond Divergence*; *The politics of economic change in China and Europe*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

Sigaut F. (1978), *Les réserves de grains à long terme. Techniques de conservation et fonctions sociales dans l'histoire*, Paris et Lille, Éditions de la Maison des sciences de l'homme/Publications de l'Université de Lille III, coll. « Travaux et documents ».

Thirsk J. (1964), « The common fields », *Past & Present*, n° 29, p. 3-25. www.jstor.org/stable/650159.

Todeschini G. (2008), *Richesse franciscaine. De la pauvreté volontaire à l'économie de marché*, traduit de l'italien par Nathalie Gailius et Roberto Nigro, Lagrasse, Éditions Verdier, coll. « Verdier poche : histoire ».

Todeschini G. (2015), *Au pays des sans-nom. Gens de mauvaise vie, personnes suspectes ou ordinaires du Moyen Âge à l'époque moderne*, traduit de l'italien par Nathalie Gailius, Préface de Patrick Boucheron, Lagrasse, Éditions Verdier, coll. « Histoire ».

Todeschini G. (2017), *Les Marchands et le temple. La société chrétienne et le cercle vertueux de la richesse du Moyen Âge à l'époque moderne*, traduit de l'italien par Ida Giordano, avec la collaboration de Mathieu Arnoux, Préface de Thomas Piketty, Paris, Éditions Albin Michel, coll. « L'Évolution de l'humanité ».

Vilar P. (1982), *Une histoire en construction. Approches marxistes et problématiques conjoncturelles*, Paris, Gallimard/Le Seuil.

Wickham C. (2016), *Medieval Europe*, New Haven, Yale University Press.

Wrigley E. A. (2016), *The Path to Sustained Growth. England's transition from an organic economy to an industrial revolution*, Cambridge (G-B), Cambridge University Press.

NOTES

1. « Les cadres mentaux, aussi, sont prisons de longue durée », Braudel, 1958, p. 731. Sur la construction des notions économique à partir des lexiques de la religion, voir Todeschini, 2017.

2. Le mot *soutenable* et le verbe *soutenir* renvoient, dans les textes d'ancien français, à un mode de gestion qui garantit la pérennité du bien (forêt, domaine agricole, ressource aquatique) tout en assurant le caractère utile et profitable de son exploitation.

3. En extrapolant à partir des données quantifiées accumulées par les historiens de l'Angleterre, on peut décrire ce phénomène par une concentration sur les terres les plus fertiles des animaux de traits, dont l'épidémie n'a pas diminué le nombre, et que l'abondance de terres non cultivées permet de nourrir adéquatement. La moindre demande d'une population plus faible se trouve ainsi servie par une agriculture plus performante. L'un des effets inattendus de ce changement, qui accroît la circulation des produits et met en concurrence les bassins de production, est de condamner les agriculteurs des régions les moins fertiles à un sous-emploi incompréhensible à leurs yeux ; c'est l'une des sources de la grande crise sociale anglaise des années 1380.

4. À partir du XI^e^ siècle, les sources médiévales regorgent d'informations sur les marchés, comme moments, comme lieux et comme institutions de la collecte et de l'affectation des subsistances, ainsi que sur les normes qui régissent leur fonctionnement, en particulier sur la fixation des prix. On ne peut leur donner un autre nom que celui, toujours le même, que leur donnent les sources : *mercatum*, marché, *market, mercato, mercado, markt*. L'investissement par la science économique du même mot est la source d'innombrables discussions, qui posent la question de l'identification des marchés des historiens et des marchés des économistes comme « vrais » marchés. Plus qu'une question de définition, il s'agit d'un véritable problème scientifique, qui devrait mobiliser les sciences sociales.

5. Notre traduction (Arnoux, 2016), à partir de *Gesta Treverorum, Additamentum et continuatio prima*, G. Waitz (dir.), M.G.H. S.S. VIII, 180, c. 6.

6. L'analyse présentée ici, anthropologique à son point de départ, se retrouve aussi sur le terrain économique d'une analyse de la valeur : voir Orléan, 2011.

7. Notre traduction (Arnoux, 2016), à partir de *Anselmi gesta episcoporum Leodiensium*, R. Koepke (dir.), M.G.H. S. S. VII, p. 221, c. 53.

8. Notre traduction (Arnoux, 2016), à partir de Galbert de Bruges, *De multro, traditione et occisione gloriosi Karoli comitis Flandriarum*, J. Rider (dir.) (CCCM, 131), Turnhout, 1994, p. 11.

9. La démarche des historiens de l'économie aboutit ainsi à décrire, avec les mots des acteurs du passé, une économie des communs dont il faudrait examiner les relations possibles avec les débats contemporains autour des mêmes notions, en se demandant en particulier, qui, des acteurs du passé interrogés par les historiens ou des chercheurs en sciences sociales affrontés aux questions contemporaines, est en posture critique par rapport à l'autre : voir Todeschini, 2016 et les contributions à la *Revue de la régulation* (2013), « Autour d'Ostrom : communs, droits de propriété et institutionnalisme méthodologique ». https://journals.openedition.org/regulation/10287.

10. Sur la période immédiatement précédente, l'ouvrage récent de Devroey (2019) renouvelle, par le biais d'un questionnaire interdisciplinaire et trans-période, l'ensemble des questions et des connaissances ; on y trouvera en particulier une étude très précise de l'économie de subsistances caractéristique de l'époque carolingienne (VIII^e^-IX^e^ siècle), dont la dépendance constante et vitale à l'égard des conditions agraires locales diffère assez nettement d'avec l'économie des siècles suivants.

11. Nombre de documents médiévaux décrivent les portes des granges avec leurs serrures et clés multiples, qui imposent la présence des représentants des différentes parties au moment de leur ouverture et du déplacement des grains entreposés.
12. Dans cette perspective, des questions aussi différentes que la délimitation des espaces publics et privatifs dans les villes, les multiples déclinaisons de l'expression *bonum commune* dans les langues européennes ou les définitions possibles des besoins vitaux des individus en sociétés pourraient faire l'objet d'enquêtes conjointes associant historiens, économistes et chercheurs en sciences sociales.

RÉSUMÉS

L'histoire économique, longtemps un terrain de rencontre pour les historiens et les économistes, puis un territoire déserté, faute d'un langage partagé par les uns et les autres, tend à être réinvestie par les spécialistes de la modélisation, sans pour autant que s'amorce un véritable échange interdisciplinaire. À partir d'exemples relatifs à l'histoire économique européenne des XI^e^ et XII^e^ siècles, on propose de rouvrir le dialogue entre les deux communautés en montrant que l'usage de modes de démonstration différents n'interdit pas aux historiens de décrire de manière adéquate les processus de transformation, et offre dans le même temps aux économistes un terrain expérimental ou mettre leurs concepts à l'épreuve. Il s'agit aussi de souligner que la non-coïncidence des vocabulaires n'est pas un obstacle au dialogue interdisciplinaire.

Economic history has been for a long time a meeting place for historians and economists, then a deserted land, for want of a language shared by all. It is now reinvested by model-makers, without a real interdisciplinary exchange being initiated. On the basis of examples relating to European economic history in the 11th and 12th centuries, it is proposed to reopen the dialogue between the two communities by showing that the use of different modes of demonstration does not prevent historians from adequately describing the transformation processes or economists to use it as an experimental field where to put their concepts to the test. It is also suggested that the lack of coïncidence in vocabularies is no obstacle to interdisciplinary dialogue.

INDEX

Keywords : Middle Ages, transition, growth, resources, renewable systems, institutions
Mots-clés : Moyen Âge, transition, croissance, ressources, systèmes renouvelables, institutions

AUTEUR

MATHIEU ARNOUX

Université de Paris, UMR 8236 LIED et EHESS ; mathieu.arnoux@univ-paris-diderot.fr